

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 039-243900420-20260601-137_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 1^{er} juin 2026

Date de convocation
22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 1^{er} juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Pagnoz au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Fixation des tarifs pour des activités proposées dans le cadre de
l'Espace de Vie Sociale
N°137/2026**

Nombre de membres

40

Présents

39

Représentés

0

Excusés

0

Votants

39

Présents

Mesdames Desarbres, Kreuzer, Pieuchot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino,
Humblot, Marchand, Millot, Locatelli, Villain, Pate, Jahier.

Messieurs Rose, Brochet, Voinot, Chevalier, Poctier, Maréchal, Rougeaux, Ramaux,
Ciglia, Baton, Koehren, Mombobier, Rochet, Ferniot, Guillaumot, Bouton, Della Santa,
Rouault, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Bencetti, Goguilly, Januel.

Excusée

Absent Mme Michaud.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la compétence de la Communauté de communes du Val d'Amour en matière
d'animation de la vie locale,

Vu le projet social de l'Espace de Vie Sociale visant notamment à favoriser le lien
social et les rencontres entre habitants,

Considérant que l'Espace de Vie Sociale propose des ateliers et sorties destinés à
favoriser les échanges, la convivialité et la participation des habitants,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs applicables afin de permettre
l'émission des titres de recettes correspondants,

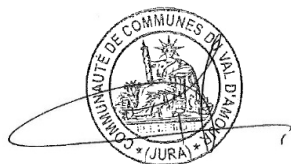
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De fixer le tarif de participation à l'atelier arts plastiques organisé dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale, animé par l'association Atelier Isatis, à 25€ par participant pour un cycle de 6 séances organisé au printemps 2026,

- De fixer le tarif de participation à la sortie organisée le mercredi 6 mai 2026, comprenant une croisière repas sur le Doubs en direction du Saut du Doubs avec escale, à 70€ par participant,
- D'autoriser le Président de la Communauté de communes à émettre les titres de recettes correspondants auprès des participants.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Damien Barbe
Secrétaire de séance

